Le second tour des élections législatives vient de se dérouler. Le sursaut des Français dans les urnes a montré à quel point ils ne sont pas prêts à accepter qu’un parti xénophobe et antisocial soit à tête de l’Etat.

En portant le Nouveau Front Populaire comme majorité à l’Assemblée Nationale, la mobilisation populaire a déjoué le piège que lui avait tendu Emanuel Macron et quelques médias acquis à la cause des plus riches.

Le pire a été évité, le camps présidentiel a été sévèrement sanctionné pour sa politique économique et sociale et son autoritarisme.

Les résultats du 07 juillet doivent être entendus et appliqués.

En s’adressant aux Français via un courrier en date du 10 juillet, Macron indique, comme il l’a fait sur les retraites sa volonté de jouer avec les attentes des citoyens. En refusant de nommer un gouvernement de gauche, tout en préférant une alliance allant des DVG, à LR en incluant Ensemble, il souhaite s’inscrire dans la continuité de sa politique ultralibérale.

Le Nouveau Front Populaire est arrivé en tête car il est porteur d’un programme reprenant une très large partie de nos revendications syndicales :

- Augmentation des salaires,

- Indexation des salaires sur les prix,

- Abrogation de la réforme des retraites, et de celle de l’assurance chômage,

- Investissements dans nos services publics sur tout les territoires et arrêt du processus d’ouverture à la concurrence dans les transports et à la SNCF,

- Réindustrialisation du pays pour répondre au défit environnemental,

- Un plan d’urgence pour l’éducation,

- Une véritable égalité professionnelle Femme/Homme,

- La garantie des libertés, à commencer en votant une amnistie des militant-e-s syndicaux condamné-e-s lors d’actions revendicatives,

Le camps progressiste affiche une première victoire électorale arrachée grâce à la mobilisation citoyenne et à celle de la CGT. Claire sur ses valeurs.

**Pas question que le patronat ait gain de cause.**

**On se syndique, on s’organise !**

**On fait aboutir nos revendications grâce à la pression populaire**.

13, rue Pierre et Marie Curie – 93170 BAGNOLET

Prise de rendez-vous pour les permanences :

01.43.63.58.32 – Email : cgt.bagnolet@free.fr